

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 194-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.558

Déposée le: 05.09.2018

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Zryd, Magglingen) (porte-parole)

Cosignataires: 15

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Des détectives pour lutter contre les infractions fiscales

Le Conseil-exécutif est chargé de faire appel à des détectives pour lutter contre les infractions fiscales.

Développement :

Même si le nombre de dénonciations spontanées a augmenté l'année dernière, ce qui a permis au canton et à la population de recouvrer de l'argent qui leur revient, les contribuables ne déclarent pas toujours correctement leur fortune et leur revenu imposable et se livrent à des soustractions d'impôt.

Augmenter la pression fonctionne bel et bien – l'échange automatique de renseignements va d'ailleurs bientôt faire son entrée, et il ne sera plus possible de dissimuler les valeurs patrimoniales. De toute évidence, l'administration fiscale doit encore recouvrer un énorme volume d'impôt, des impôts dont nous ne pouvons pas nous passer. Or les outils de contrôle dont le canton dispose actuellement sont insuffisants. Il nous faut impérativement des détectives fiscaux. L'Administration fédérale des contributions nous montre l'exemple. Ses 20 détectives fiscaux

interviennent très efficacement en cas de fraude fiscale et de grave infraction fiscale. Entre 2006 et 2010 par exemple, ils ont récupéré 72 millions de francs par an de rappels d'impôts et d'amendes. La soustraction d'impôt n'est pas une peccadille et doit être sanctionnée – nous devons le faire par égard pour la majorité honnête de la population. Si le canton de Berne pouvait encaisser grosso modo les impôts qui lui sont dus, les programmes d'allègement d'une telle ampleur ne seraient pas nécessaires et tout le monde pourrait profiter d'une réduction de l'imposition.

Destinataire

- Grand Conseil